

Foire aux questions (FAQ)

Rapport sur le développement humain 2011

Quel est l'accent principal du Rapport sur le développement humain 2011 ?

Le Rapport 2011, intitulé « Durabilité et équité : un meilleur avenir pour tous », aborde les liens intégraux entre la protection de l'environnement à long terme et une plus grande égalité sociale. Le Rapport conclue que les progrès remarquables en matière de développement humain dans la plupart des pays à faible revenu pendant les dernières décennies pourraient se voir ralentis ou même stoppés d'ici la moitié du siècle à moins que des mesures audacieuses ne soient prises pour réduire les risques environnementaux et les inégalités. Néanmoins le Rapport identifie également de nombreux modèles de politiques nationales positifs qui offrent des moyens aux pays et à la communauté mondiale de promouvoir la durabilité environnementale et l'égalité en même temps. Le message principal de ce Rapport est que les progrès permanents en matière de développement humain doivent être à la fois durables et équitables – ou ils ne seront pas.

Quel est le lien entre durabilité et équité ? Le Rapport montre-t-il un lien entre la dégradation environnementale, le développement humain et les inégalités sociales ?

Le Rapport présente la façon dont la plupart des personnes les plus défavorisées au monde portent un « double fardeau » en matière de manque. Ils se trouvent menacés de manière disproportionnée par ces tendances environnementales mondiales à long terme trends comme les risques météorologiques extrêmes, les sécheresses et l'élévation du niveau de la mer. Et ils doivent également faire face aux menaces à leur environnement immédiat à cause de la pollution de l'air intérieur, des eaux insalubres et un mauvais assainissement. Les maladies évitables liées directement à l'eau contaminée et à l'air pollué tuent près de trois millions d'enfants de moins de cinq ans chaque année, principalement en Afrique et en Asie du Sud.

Par ailleurs, les pauvres des zones rurales dans le monde dépendent de forêts, de terres agricoles et d'océans sains pour gagner leur vie. Au fur et à mesure que ces ressources diminuent en taille et en productivité, ceci mettra en péril les moyens de subsistance de personnes qui dépendent le plus de ces ressources menacées. Et ceci pourrait également placer les prix des produits alimentaires hors de portée de beaucoup, entraînant une inexorable marche mondiale vers la famine. Les prévisions dans le Rapport suggèrent que l'échec répété à traiter les graves risques environnementaux mondiaux et l'augmentation des inégalités sociales menacent de ralentir des décennies de progrès durables de la part de la majorité des pauvres de la planète, et même d'inverser la tendance de convergence mondiale en matière de développement humain. Les inégalités sociales empêchent les pays et communautés pauvres d'avoir une influence proportionnelle appropriée quant aux décisions politiques et aux pratiques environnementales aux niveaux mondial et national.

Quelle est la pertinence des questions de genre et de la participation politique pour la durabilité ?

Le rapport avance que les grandes disparités de pouvoir affectent les conditions environnementales objectives pour les communautés et pays les plus pauvres et influent également sur les débats sur les politiques aux niveaux mondial et national. Au niveau national, l'analyse du Rapport montre comment les déséquilibres de pouvoir et les inégalités entre les sexes sont liées et réduisent l'accès à une eau et un assainissement meilleurs, augmentent la dégradation des sols et les décès dus à la pollution de l'air intérieur et extérieur, amplifiant les effets associés avec les disparités de revenu. Les inégalités entre les sexes interagissent également avec et font empirer les résultats environnementaux. Au niveau mondial, les accords de gouvernance sous-représentent souvent les pays en développement et les groupes marginalisés.

L'accélération du développement des pays à faible revenu ne va-t-il pas nuire à l'environnement ?

Le Rapport avance avec certitude que tous les pays en développement ont le droit de poursuivre et d'atteindre des niveaux élevés de développement humain, et que ceci peut et en fait doit être réalisé sans mettre en danger l'environnement. La croissance basée sur les combustibles fossiles n'est pas une condition préalable à une vie meilleure, définie en termes de développement humain. Les investissements améliorant l'équité – dans l'accès aux énergies renouvelables, à l'eau et à l'assainissement, ainsi qu'à la santé génésique – peuvent faire progresser à la fois la durabilité et le développement humain. Une responsabilisation et des processus démocratiques accrus, y compris par le biais de la participation active de la société civile et de médias indépendants, auraient également des effets positifs sur résultats.

Les prévisions du Rapport dissent que les risques environnementaux croissants pourraient ralentir voire stopper les progrès en matière de développement dans de nombreux pays à faible revenu. Quand et comment ceci pourrait-il se produire ?

Les simulations informatiques du Rapport montrent que sans accélération supplémentaire de la détérioration de l'environnement mondial pendant les quatre prochaines décennies (scénario improbable), l'IDH mondial moyen augmenterait de 19% de plus d'ici 2050 par rapport à son chiffre d'aujourd'hui. Les gains en matière de développement humain avec l'hypothèse de base seraient plus importants dans le monde en développement, avec une augmentation de l'IDH en Afrique subsaharienne de 44% et en Asie du Sud de 36%.

Mais quand on prend en compte les problèmes environnementaux probables (comme l'impact du réchauffement de la planète sur l'agriculture, l'eau, la nourriture, l'assainissement et la pollution) ainsi que l'augmentation des inégalités, l'IDH en 2050 devrait augmenter seulement de 11% au-dessus des niveaux mondiaux d'aujourd'hui, soit de 8% de moins, avec des chutes marquées de 12% par rapport à la ligne de base en Asie du Sud et en Afrique subsaharienne.

Selon un scénario encore plus négatif de « catastrophe environnementale », avec une accélération de la déforestation et de la dégradation des sols, plus une augmentation des inégalités, l'IDH mondial serait de 15% en dessous de la ligne de base prévue. La chute par rapport à l'hypothèse de l'IDH en 2050 due aux conditions de « catastrophe environnementale » serait la plus dramatique en Afrique subsaharienne (24%) et en Asie du Sud (22%).

Comment le Rapport 2011 va-t-il contribuer à la Conférence de juin 2012 sur le Développement durable à Rio et aux autres initiatives internationales sur l'environnement et la durabilité ?

Après les OMD, le monde a besoin d'un cadre de développement post-2015 pour faire progresser à la fois l'équité et la durabilité. La Conférence « Rio+20 » l'année prochaine fournira une nouvelle occasion pour la communauté internationale de parvenir à une compréhension commune sur la marche à suivre. Le Rapport défend les politiques mondiales sur la durabilité qui tiennent compte intégralement de l'équité et des progrès à long terme en matière de développement humain, y compris par le biais de réformes juridiques et politiques indispensables. Elles devraient inclure une considération plus systématique des effets distributionnels des politiques d'économie verte, de droits applicables à un environnement propre et sain et de mécanismes assurant la responsabilisation des décideurs et la promotion d'une plus grande participation publique à la prise de décisions. Le fait de donner une voix aux individus et aux pays les plus pauvres dans la prise de décisions aux niveaux local, national et mondial est la condition préalable pour garantir que le développement soit à la fois plus équitable et plus durable dans les décennies à venir.

Le Rapport propose un plan « d'Énergie pour tous ». Qu'est-ce que c'est, et peut-il devenir une réalité ?

Le Rapport défend également avec force les bénéfices du développement humain et la faisabilité économique de l'initiative « Énergie pour tous » annoncée récemment par l'ONU. La proposition est ambitieuse : assurer un service d'électricité aux 1,5 milliard de personnes qui vivent aujourd'hui sans électricité. Ceci entraînerait des avantages immédiats pour les ménages, y compris la simple possibilité de faire bouillir l'eau sans avoir à ramasser et à faire brûler du bois. Les feux de cuisson posent de graves risques sanitaires. Le Rapport estime que deux millions de personnes meurent chaque année à cause d'inhalation de fumée domestique, la plupart en Afrique et en Asie du Sud. Ils nuisent également à l'environnement mondial, contribuant aux émissions de carbone et à la déforestation. Près de 70% du bois pris dans les forêts d'Asie et 90% du bois pris en Afrique est utilisé comme combustible pour la cuisson et le chauffage. C'est une initiative réalisable également. Le Rapport calcule que l'électricité pourrait être fournie à ces 1,5 milliard de personnes pour environ un huitième de ce qui est déjà dépensé chaque année en subventions pour les combustibles fossiles dans le monde - et ceci pourrait être réalisé avec les technologies propre existantes, sans même causer 1% d'augmentation des émissions mondiales de carbone.

Le Rapport identifie d'autres besoins importants de financement d'une transition mondiale vers un développement plus durable, en particulier pour les pays à faible revenu. D'où viendra l'argent ?

Le financement nécessaire à la poursuite du développement humain – y compris la protection environnementale et sociale – sera beaucoup plus important dans les décennies à venir que les niveaux actuels d'aide au développement officielle. Les dépenses sur les énergies peu intensives en carbone, par exemple, s'élèvent à seulement 1,6% de l'estimation des besoins la plus faible, tandis que les dépenses pour l'adaptation à et l'atténuation du changement climatique s'élève à environ 11% des besoins estimés. Le financement du secteur privé est essentiel, mais les besoins doivent être accompagnés et financés par l'investissement public. Réduire le fossé en matière de financement exigera des méthodes novatrices.

Une nouvelle source possible de financement proposée par le Rapport est une taxe sur les transactions de devises. L'infrastructure technique nécessaire pour la collecte d'une telle taxe est aujourd'hui en place dans le système financier international, suite à la crise financière mondiale de 2008. Même un petit prélèvement pourrait générer des revenus considérables. Le Rapport estime qu'une évaluation minimaliste de seulement 0,005% sur les transactions commerciales internationales de devises pourrait produire environ \$40 milliards par an, un ajout important aux \$130 milliards d'aide au développement en provenance chaque année des pays de l'OCDE. L'adoption d'une taxe universelle sur les transactions de devises est soutenue par un nombre toujours plus grand de gouvernements dans les pays industrialisés et en développement, ainsi que par de nombreux économistes réputés. Certains membres de la société civile l'appellent la « Taxe Robin des Bois », suggérant qu'elle aurait un effet minimal sur les marchés internationaux de devises mais fournirait des ressources nécessaires importantes aux pays et communautés à faible revenu dans les années et décennies à venir.

Le Rapport identifie d'autres sources possibles d'augmentation des ressources financières, y compris à partir des mécanismes existants, tels que le Fonds pour les Technologies propres et le Fonds stratégique pour le climat, qui ont déjà levé \$3,7 milliards d'aide environnementale et pourrait récolter encore plus.

A part demander de nouveaux financements pour faire face aux menaces environnementales et autres besoins de développement, le Rapport défend les réformes de la gouvernance mondiale pour promouvoir « une équité et une voix plus grandes ». Le financement devrait être acheminé vers les problèmes cruciaux de non durabilité et d'inégalité, sans exacerber les disparités existantes, indique le Rapport. Ceci demandera la mise en place de meilleurs mécanismes pour fournir des financements pour la promotion d'une énergie propre et saine pour tous, de l'atténuation du changement climatique, d'innovations et adaptation technologiques, de l'accès à l'eau potable et à un assainissement de base et de garanties de protection sociale pour les individus et communautés pauvres.

Le Rapport sur le développement humain – Origine et objectif

Quelle est l'origine et l'objectif du Rapport sur le développement humain ?

Les Rapports sur le développement humain ont été commandés et publiés par le PNUD chaque année depuis 1990 en tant qu'analyse des questions, tendances, progrès et politiques sur le développement, indépendante intellectuellement et basée sur des données empiriques. Le but ultime du Rapport est d'aider à faire progresser le développement humain. Ceci signifie mettre l'accent autant sur la santé, l'éducation et l'expansion des libertés humaines et des compétences que sur la croissance économique. Le premier *Rapport sur le développement humain* en 1990 énonçait dans sa phrase d'ouverture : « la vraie richesse d'une nation c'est son peuple ». Le Rapport de cette année continue cette tradition en traitant les problèmes connexes d'équité et de durabilité selon une perspective de développement humain. Les rapports annuels et les ressources connexes sont disponibles sur hdr.undp.org, y compris les [textes intégraux ou résumés en dix langues](#), eBooks, [Human Development Research Papers](#) plus les [Tableaux d'indicateurs](#) nouvellement mis à jour, les [outils de visualisation des données](#), les [cartes interactives](#) et les profils de données de tous les Etats membres de l'ONU.

Quelle est la philosophie du développement humain et comment influence-t-elle les rapports ?

L'approche de développement humain est ancrée dans la vision du développement lancée par Mahbub ul Haq, auteur principal des premiers Rapports sur le développement humain, et Amartya Sen, économiste Prix Nobel qui a conseillé et aidé Haq dans le développement de l'approche philosophique globale du rapport et son célèbre Indice de développement humain. Le Rapport de 1990 disait que l'objectif du développement humain était « l'élargissement des choix des individus », y compris la capacité à mener une vie saine, à s'éduquer et à jouir d'un niveau de vie décent. Mais les premiers rapports ont également insisté sur le fait que le développement et le bien-être humains allaient au-delà de ces dimensions pour englober une gamme beaucoup plus grande de capacités, y compris les libertés politiques et les droits de l'Homme. La réception enthousiaste de la part des gouvernements, de la société civile, des chercheurs et des médias ont confirmé l'écho profond de cette approche novatrice auprès de la communauté du développement et autres acteurs.

En quoi le Rapport sur le développement humain est-il « indépendant » du PNUD et des Nations Unies alors qu'il est approuvé par l'Administrateur du PNUD et lancé par les bureaux de l'ONU dans le monde ?

Depuis ses débuts en 1990, le Rapport a toujours été indépendant sur les plans intellectuel et éditorial, et souvent provocateur, bien que s'appuyant toujours sur des fondements solides en matière de recherche empirique. Le *Rapport sur le développement humain* est commandité par le PNUD mais ne représente pas les politiques de l'ONU, ni la vision officielle du comité exécutif ou de la direction du PNUD. Le Rapport dépend des statistiques d'une gamme variée d'agences du système de l'ONU et autres agences multilatérales, mais son analyse et ses conclusions sont le produit et la responsabilité des auteurs du Rapport seuls. Son autonomie éditoriale est protégée

par une résolution spéciale de l'Assemblée générale ([A/RES/57/264](#)), qui reconnaît le *Rapport sur le développement humain* comme un « exercice intellectuel indépendant » et un « outil important pour sensibiliser les individus au développement humain dans le monde ».

En quoi les Rapports sur le développement humain ont-ils contribué aux progrès en matière de développement ?

Avec leur richesse de données empiriques et leur approche novatrice pour mesurer le développement, les Rapports sur le développement humain ont eu un impact profond sur les réflexions à propos du développement dans le monde. Les Rapports ont lancé et guidé les discussions et débats, et ont lancé des idées devenues depuis acceptées par tous. Par exemple, le concept des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) remonte en partie au Rapport 1991 sur le financement du développement. Le concept de sécurité humaine, thème du Rapport 1994, a également beaucoup influencé les débats ultérieurs sur le développement. Les Rapports sur le développement humain ont également depuis longtemps mis l'accent sur l'importance de la durabilité. Le premier Rapport, en 1990, a averti avec beaucoup de prescience contre les dégâts à la couche d'ozone, la pollution urbaine et autres risques environnementaux. Le Rapport 1994 insistait sur l'aspect central du développement durable pour l'approche de développement humain qui mettait les individus en avant et pas la croissance économique comme une fin en soi. Et le Rapport 2007-2008 a traité les conséquences du changement climatique pour les pauvres dans le monde. Le Rapport 2011, s'appuyant sur cet héritage, identifie les politiques qui peuvent améliorer la durabilité et l'équité de manière simultanée, aux niveaux local et mondial.

Quel est le lien entre le Rapport annuel sur le développement humain et les nombreux Rapports sur le développement humain nationaux et régionaux, tels que les Rapports sur le développement humain des Etats arabes ?

Plus de 40 Rapports sur le développement humain, autonomes sur le plan éditorial, avec un accent régional, ont été publiés dans les deux dernières décennies avec le soutien des bureaux régionaux du PNUD. Contenant des analyses et des plaidoyers provocateurs en matière de politiques, ces Rapports ont étudié des questions cruciales telles que les libertés civiles et l'autonomisation des femmes dans les Etats arabes, la corruption dans la région Asie-Pacifique, le traitement des Roms et autres minorités en Europe centrale, et la répartition inéquitable des richesses en Amérique latine. Ces Rapports régionaux reflètent les traditions d'autonomie intellectuelle des rapports mondiaux et une perspective de développement humain, en plaçant les individus au centre du débat.

Par ailleurs, de nombreux rapports nationaux – plus de 650 dans 140 pays à ce jour - ont été publiés par des équipes éditoriales locales avec le soutien du PNUD. Ces rapports fournissent une perspective de développement humain aux préoccupations de politiques nationales par le biais de consultations et recherches gérées localement. Les rapports nationaux mettent souvent l'accent sur les questions de genre, d'ethnicité ou de divisions rurales-urbaines pour aider à identifier les inégalités, mesurer les progrès et identifier les signes d'alerte précoce de conflit potentiel. Etant donné que ces rapports sont axés sur des besoins et perspectives nationaux, beaucoup d'entre eux ont eu une influence importante sur les politiques nationales, y compris sur

les stratégies pour atteindre les Objectifs du Millénaire pour le Développement et autres priorités de développement humain. Pour des informations supplémentaires sur les Rapports sur le développement humain nationaux et régionaux, veuillez consulter hdr.undp.org/en/nhdr/.

Indices et données du Rapport sur le développement humain

Qu'est-ce que l'Indice de développement humain (IDH) ?

L'[Indice de Développement humain](#) (IDH) est un indice composite sommaire qui mesure les réalisations moyennes d'un pays dans trois aspects fondamentaux du développement humain : une vie longue et saine (santé), l'accès aux connaissances (éducation) et un niveau de vie décent (revenu). La disponibilité des données définit la couverture d'un pays par l'IDH ou pas. Pour permettre des comparaisons parmi les pays, l'IDH est, dans la mesure du possible, calculé sur la base des données provenant des agences de données internationales les plus importantes et d'autres sources de données crédibles disponibles au moment de la rédaction.

Pourquoi y a-t-il plus de pays couverts dans l'IDH 2011 que dans celui de 2010 ?

L'IDH 2011 a été calculé pour 187 pays et territoires, 18 de plus que les 169 couverts dans l'IDH 2010. Cette augmentation importante de la couverture de l'IDH est le résultat d'efforts intensifs de la part du Bureau du Rapport sur le Développement humain en collaboration avec les fournisseurs internationaux de données et les agences nationales de statistique pour obtenir les indicateurs du développement nécessaires à l'IDH qui n'étaient pas disponibles précédemment pour certains pays. (*Pour une explication détaillée des résultats et de la méthodologie de l'IDH 2011 et des autres indices contenus dans le Rapport sur le développement humain 2011, veuillez consulter les FAQ ci-jointes sur l'IDH, l'IDHI, l'IIG et l'IPM 2011*).

Qu'est-ce que l'IDH ajusté aux inégalités (IDHI) ?

L'[Indice de développement humain ajusté aux inégalités](#) (IDHI) ajuste l'Indice de développement humain (IDH) aux inégalités dans la répartition de chaque dimension dans la population. L'IDHI représente les inégalités dans les dimensions de l'IDH en « déduisant » la valeur moyenne de chaque dimension selon son niveau d'inégalité. L'IDHI est égal à l'IDH quand il n'y a pas d'inégalités entre les individus mais est inférieur à l'IDH quand il les inégalités augmentent. Dans ce sens, l'IDHI est le niveau réel de développement humain (en tenant compte de ces inégalités), tandis que l'IDH peut être vu comme un indice de développement humain « potentiel » (soit niveau maximal d'IDH) qui pourrait être réalisé s'il n'y avait pas d'inégalités. La « perte » de développement humain potentiel due aux inégalités est obtenue par la différence entre l'IDH et l'IDHI et peut être exprimée en pourcentage.

Qu'est-ce que l'Indice d'inégalités de genre (IIG) ?

L'[Indice d'inégalités de genre](#) (IIG) reflète les désavantages pour les femmes dans trois dimensions : santé génésique, autonomisation et marché du travail – pour autant de pays que la disponibilité de données fiables le permet. L'indice indique la perte de développement humain due aux inégalités entre les réalisations des femmes et des hommes dans ces dimensions. Il va de

0 (quand les femmes et les hommes sont à égalité) à 1 (quand les femmes sont moins bien traitées dans l'ensemble des dimensions mesurées).

Qu'est-ce que l'Indice de pauvreté multidimensionnelle (IPM) ?

L'[Indice de pauvreté multidimensionnelle](#) (IPM) identifie les manques multiples au niveau individuel dans la santé, l'éducation et le niveau de vie. Il utilise des données micro à partir des enquêtes sur les ménages, et – contrairement à l'Indice de développement humain ajusté aux inégalités – tous les indicateurs nécessaires à la construction de la mesure doivent provenir de la même enquête. Chaque personne dans un ménage donné est classée comme pauvre ou non pauvre selon son nombre de manques dans le cadre du ménage. Ces données sont ensuite combinées avec la mesure nationale de pauvreté.

Quel type de données trouve-t-on dans le Rapport sur le Développement humain?

Le Rapport présente deux types d'informations statistiques : les statistiques dans ses indices et [Tableaux d'indicateurs](#) annexes, qui fournissent une évaluation globale des réalisations des pays sur différents aspects du développement humain, et des preuves statistiques soutenant les analyses thématiques des différents [chapitres](#), qui peuvent reposer sur des données internationales, nationales ou sous-nationales.

La base de données en ligne du Rapport 2011 contient une base de données de séries temporelles pour tous les indicateurs inclus dans l'édition imprimée du Rapport. Consultez nos [outils statistiques](#).

D'où proviennent les données des tableaux d'indicateurs du Rapport ?

Le Bureau du Rapport sur le développement humain est avant tout un utilisateur – et non un producteur – de statistiques. Pour permettre les comparaisons entre pays et sur le temps, le Rapport dépend d'[agences de données internationales](#) disposant du mandat, des ressources et de l'expertise nécessaires à la collecte et à la compilation des données sur des indicateurs spécifiques. Pour en savoir plus, veuillez vous reporter aux [coordonnées](#) des principaux fournisseurs de données.

Les sources de toutes les données des indicateurs sont fournies en bas de chaque [tableau](#). Lorsqu'une agence fournit des données recueillies auprès d'une autre source, les deux sources sont citées dans les notes relatives à chaque tableau. Toutefois, lorsque les données fournies par une agence ont été obtenues auprès d'autres contributeurs, seule la dernière source est indiquée. Le Rapport fournit les composantes des données originales utilisées par le Bureau du Rapport sur le développement humain, de manière à ce que tous les calculs puissent facilement être reproduits.

Quelles sont les sources de données utilisées ailleurs dans le Rapport sur le Développement humain 2011 ?

Les données statistiques utilisées dans l'analyse thématique dans le Rapport sont souvent tirées des [Tableaux d'indicateurs](#). Masi d'autres sources comprennent les articles de commande, les documents gouvernementaux, les rapports nationaux sur le développement humain, les rapports

des organisations de non-gouvernementales, des articles de journaux et autres publications universitaires. Les statistiques officielles sont en général prioritaires. Mais à cause de la nature pointue des questions discutées, certaines statistiques officielles peuvent en pas exister, alors des sources d'information non officielles doivent être utilisées. Néanmoins, le Bureau du Rapport sur le Développement humain s'engage à s'appuyer sur des données compilées par le biais de recherches universitaires et scientifiques et à garantir l'impartialité des sources d'information et de leur utilisation dans l'analyse.

Quand des informations en provenance de sources autres que celles des tableaux d'indicateurs du Rapport sont utilisées dans des encadrés ou des tableaux insérés au texte, la source est indiquée ainsi que la citation intégrale mentionnée dans la bibliographie. Par ailleurs, pour chaque chapitre un résumé présente les sources principales pour le chapitre en question, et les notes en fin d'ouvrage spécifient les sources des informations statistiques ne provenant pas des tableaux d'indicateurs.

Comment sont définies les classifications régionales et autres du Rapport ?

Le Rapport 2011 répartit les pays en quatre groupes selon le classement IDH du pays : développement humain Très élevé, Elevé, Moyen et Faible. Les groupes représentent chacun un quartile des groupes de l'IDH annuel, qui en 2011 comprend 187 pays et territoires. Les pays en développement sont ensuite classés par le rapport en Etats arabes, Asie-Pacifique, Europe et Asie centrale, Amérique latine et Caraïbes et Afrique subsaharienne, suivant les classifications des Bureaux régionaux du PNUD. (Pour des raisons statistiques, la région Asie-Pacifique est subdivisée en Asie du Sud et Asie de l'Est et Pacifique).

Le rapport comporte-t-il des données sur les Objectifs du Millénaire pour le Développement ?

Les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) sont un ensemble d'objectifs quantifiés et assortis d'échéances issus de la Déclaration du Millénaire adoptée par tous les pays membres des Nations Unies en mars 2002. Le Rapport sur le développement humain incorpore certains indicateurs utilisés dans les Objectifs du Millénaire pour le Développement dans ses tableaux statistiques annuels, mais ne fait pas de commentaires sur les réalisations des OMD en tant que tels.

C'est la Division de statistique des Nations Unies qui gère la base de données mondiale des indicateurs des OMD (<http://mdgs.un.org>). Cette base de données constitue la pierre angulaire du rapport annuel du Secrétaire général de l'ONU portant sur les progrès mondiaux et régionaux accomplis afin de réaliser les Objectifs du Millénaire pour le Développement et leurs cibles. Cette base de données alimente également d'autres rapports annuels, y compris le Rapport sur le développement humain et les Indicateurs du développement dans le monde de la Banque mondiale.

L'UNSD, la Banque mondiale et les autres fournisseurs internationaux de données – tels que le Programme conjoint des Nations Unies sur le VIH-SIDA (ONUSIDA), l'Institut de statistique de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (ISU), le Fonds des Nations Unies pour l'Enfance (UNICEF) et l'Organisation mondiale de la santé (OMS) –

permettent au Rapport d'inclure les chiffres disponibles des OMD les plus récents. Vous pouvez trouver les données sur les OMD sur les sites suivants :

- [MDG Monitor : le suivi des Objectifs du Millénaire pour le Développement](#)
- [Efforts mondiaux et nationaux](#)
- [Base de données des Indicateurs du Millénaire de la DSNU](#)